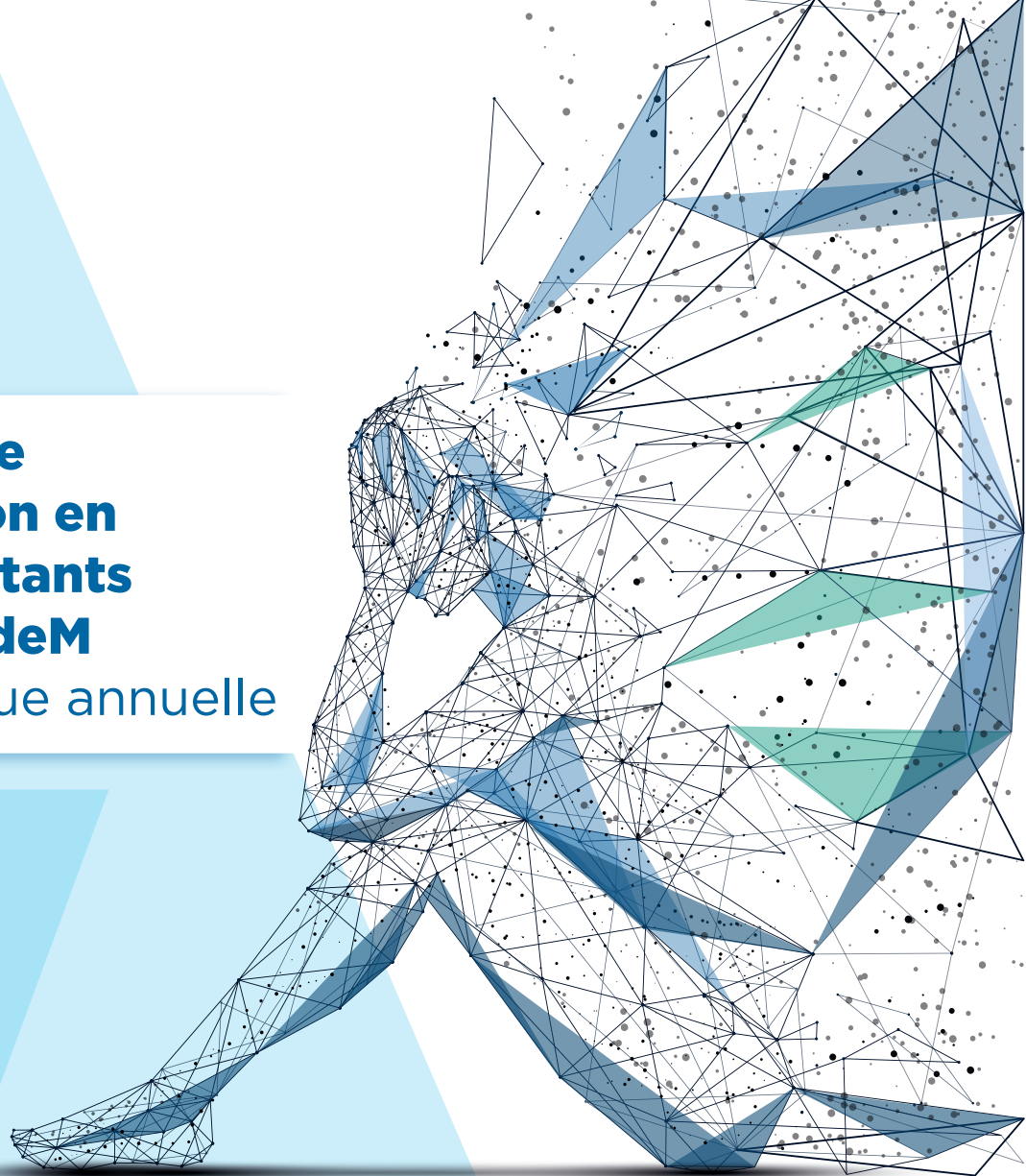


**Centre d'expertise
et de collaboration en
troubles concomitants
du RUISSS de l'UdeM**
Activité scientifique annuelle



**Les troubles concomitants :
une syndémie à dénouer**

Programme
11 novembre 2020
Webinaire diffusé dans Zoom

Que vous soyez intervenant du réseau public ou du milieu communautaire, gestionnaire, professeur, étudiant ou chercheur du domaine de la santé mentale et de la dépendance, **cette activité scientifique vous concerne.**

Nous présentons souvent les troubles concomitants comme une combinaison de trouble(s) de santé mentale et de trouble(s) d'usage de substances ou de dépendance comportementale. La réalité est beaucoup plus complexe. Pour les personnes vivant avec des troubles concomitants, il s'agit d'un enchevêtrement de problèmes de santé physique et mentale, de facteurs d'adversité divers, de difficultés sociales et de précarité économique, aussi appelé syndémie, qu'il importe de comprendre pour mieux répondre à tous leurs besoins, pour améliorer leur santé globale et leur qualité de vie.

Cette activité scientifique sera l'occasion d'apprendre et de réfléchir aux impacts des troubles concomitants sur l'accès aux soins et la trajectoire des personnes touchées. Par les présentations et les échanges, nous souhaitons démontrer la pertinence de l'approche syndémique pour transformer nos organisations de soins et de services.

Une attestation de présence sera remise aux participants (5 h de crédits de formation).

PROGRAMME 11 NOVEMBRE 2020

8 H 45

**SOUTIEN TECHNIQUE DISPONIBLE
AU BESOIN**

9 H

MOT DE BIENVENUE

Dr Didier Jutras-Aswad
Président du CECTC

Objectifs :

- Identifier quelques enjeux d'actualité qui affectent les personnes vivant avec des troubles concomitants;
- Reconnaître l'importance du rôle des intervenants et des gestionnaires pour dénouer les impasses dans l'offre de services destinée à cette clientèle.

9 H 15

**PERSPECTIVES DIVERSES DE LA RÉALITÉ
DES TROUBLES CONCOMITANTS**

M. Guillaume Tremblay

Chargé de projet, Méta d'Âme

M. Jean-François Mary

Directeur général, Cactus

Mme Andréanne Dion

*Cheffe de service hébergement et services
externes en toxicomanie*

CIUSSS MCQ

Dre Catherine Hudon

Professeure, clinicienne et chercheuse, UdeS

Présentation : 60 minutes

Période de questions : 15 minutes

Objectifs :

- S'approprier la réalité complexe des personnes vivant avec des troubles concomitants au-delà de la toxicomanie et des problèmes de santé mentale;
- Prendre conscience de l'impact de nos interventions sur la trajectoire de soins de ces personnes;
- Identifier des actions susceptibles d'influencer positivement leur trajectoire de soins et leur parcours de vie.

10 H 30
PAUSE-SANTÉ

10 H 45

LE CONCEPT DE SYNDÉMIE

Dre Katherine Rouleau

Hôpital St-Michael et Université de Toronto

Présentation : 60 minutes

Période de questions : 15 minutes

Objectifs :

- S'approprier le cadre conceptuel de syndémie et ses applications auprès des personnes présentant des troubles concomitants;
- Comprendre la nouvelle approche syndémique en santé publique;
- Saisir l'importance de repenser les stratégies de prévention et d'intervention dans un contexte de syndémie.

12 H
DÎNER LIBRE

13 H

INFLUENCER POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ENJEUX COMPLEXES DES TROUBLES CONCOMITANTS

Dre Marie-France Raynault, CHUM

Présentation : 60 minutes

Période de questions : 15 minutes

Objectifs :

- Présenter le concept d'inégalités sociales en santé (ISS) et ses articulations avec le concept de syndémie;
- Décrire les principales stratégies pour réduire les ISS;
- Discuter du rôle des organisations de soins et des cliniciens dans la réduction des inégalités sociales de santé.

PRIX

Pour reconnaître la contribution de personnes et d'équipes du réseau de la santé et des services sociaux ou du milieu communautaire qui sont engagées auprès de personnes souffrant de troubles concomitants et soucieuses d'améliorer l'intégration des soins, le CECTC a créé deux prix qui sont remis dans le cadre de son activité scientifique annuelle.

Pour en savoir davantage ou pour soumettre une candidature :

www.ruiss.umontreal.ca/CECTC_prix_decernes

14 H 15
PAUSE-SANTÉ

14 H 30

PRATIQUES ET MODÈLES POUR DÉNOUER LA SYNDÉMIE

Animation : Mme Karine Bertrand

Vice-présidente CECTC

Panélistes :

M. Jean-François Mary, Cactus

Dre Marie-France Raynault, CHUM

Professeur Nicolas Fernandez, UdeM

Échanges et discussion : 60 minutes

Objectifs :

- Reconnaître les meilleures pratiques à implanter pour répondre aux divers besoins des personnes vivant avec des troubles concomitants;
- Identifier les modèles d'organisation de soins et de services qui pourraient avoir un impact positif sur la syndémie liée aux troubles concomitants;
- Prendre conscience de notre pouvoir d'influence dans la transformation des organisations.

15 H 30 À 16 H
MOT DE LA FIN
REMISE DE PRIX ET ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

INSCRIPTION

Date limite d'inscription :

3 novembre 2020

Tarifs :

Régulier : 85 \$

Étudiant : 50 \$ (places limitées et pièce justificative requise)

Plateforme d'inscription :

<https://www.jedonneenligne.org/fondationduchum/TC2020/>



Accréditation de l'événement

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît un maximum de 5 heures de crédits de Catégorie 1 aux participants à cette activité.

Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et a reçu la certification de la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et donne droit jusqu'à 5 crédits Mainpro+.

La présente activité est une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1), au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; elle a été approuvée par la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour un maximum de 5 heures.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de 5 heures.

Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.